

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 24 novembre 2015

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance du 23 novembre 2015

2015 DEVE 128 Jardin de la rue de l'Échiquier (10^{ème}) - Convention de servitude d'accès avec ICF Habitat La Sablière.

Mme Pénélope KOMITES, rapporteure

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet de délibération en date du 3 novembre 2015 par lequel Madame la Maire de Paris propose de signer une convention avec ICF Habitat La Sablière afin de définir la servitude de passage et les modalités de gestion du passage sous porche menant au Jardin de la rue de l'Échiquier (10^{ème}) ;

Vu l'avis du Conseil du 10^{ème} arrondissement en date du 2 novembre 2015 ;

Sur le rapport présenté par Madame Pénélope KOMITES au nom de la 3^{ème} Commission,

Délibère :

Madame la Maire de Paris est autorisée à signer avec ICF Habitat La Sablière la convention jointe au présent projet de délibération, visant à définir la servitude de passage et les modalités de gestion du passage sous porche menant au Jardin de la rue de l'Échiquier (10^{ème}).

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO